



DÉROULEMENT CERTIFICATION CHI NEI TSANG®

I. DEVENIR PRATICIEN CERTIFIÉ EN CHI NEI TSANG® I

1. DEVENIR STAGIAIRE EN CHI NEI TSANG® 1

Avec un enseignant habilité (vérifier sur le site internationale <https://www.universaltaoinstructors.com/>) si la personne est vraiment reconnue comme enseignante en Chi Nei Tsang®).

A la fin de ce premier stage vous aurez un certificat de participation qui vous reconnaîtra comme stagiaire en Chi Nei Tsang® 1.

Vous avez alors entre 6 mois et 2 ans pour faire vos cas d'étude.

2. FAIRE VOS CAS D'ÉTUDES

Constituer un dossier de certification à partir d'une pratique du Chi Nei Tsang® de 70 massages (soit 14 personnes avec une série de 5 massages par personne...).

Exception: 25 cas d'études seulement sont demandés si vous pouvez justifier d'un certificat de massage et de connaissance des 5 éléments (Type Shiatsu, Tuina,...). "C'est en forgeant qu'on devient forgeron".

3. REFAIRE LE STAGE DE CHI NEI TSANG® 1 UNE SECONDE FOIS

Ensuite quel que soit votre cas, effectuer à nouveau le stage de Chi Nei Tsang® I effectué précédemment pour peaufiner vos techniques et votre pratique.

Votre compréhension du Chi Nei Tsang® se clarifie et s'affirme pendant ce deuxième stage. En général, on voit ce deuxième stage totalement différemment de la première fois.

4. SE FAIRE CERTIFIER EN TANT QUE PRATICIEN EN CHI NEI TSANG® 1:

Remettre vos cas d'études à votre examinateur pour validation. L'examineur doit être reconnu comme instructeur principal en Chi Nei Tsang® 1 (instructor senior en CNTS 1) vérifier sur le site



internationale <https://www.universaltaoinstructors.com/> si la personne est vraiment reconnue comme enseignante principale en Chi Nei Tsang® 1)

Effectuer un massage sur l'examineur à l'occasion de ce deuxième stage qui évaluera votre pratique. C'est un cours particulier qui peut se terminer par une certification si le professeur constate que vous maîtrisez les techniques enseignées.

Coût de l'examen 80 euros +25 euros de frais administratif

Olivier Barré est instructeur principal en Chi Nei Tsang® 1, 2 et 3. Xavier Bouhier est instructeur en Chi Nei Tsang® 1 et 3

A l'issue de ces modalités, un certificat de Praticien en Chi Nei Tsang® I de l'Universal Healing Tao de Maître Mantak Chia validé par le gouvernement thaïlandais vous sera délivré. Il sera signé par Maître Mantak Chia et Olivier Barré.

II. DEVENIR PRATICIEN CERTIFIÉ EN CHI NEI TSANG® II

PRÉREQUIS : avoir suivi un stage en Chi Nei Tsang® 1

1. DEVENIR STAGIAIRE EN CHI NEI TSANG® 2

Effectuer un 1er stage de Chi Nei Tsang® II avec un enseignant habilité (vérifier sur le site internationale <https://www.universaltaoinstructors.com/>) si la personne est vraiment reconnue comme enseignante en Chi Nei Tsang® II).

A la fin de ce premier stage vous aurez un certificat de participation qui vous reconnaîtra comme stagiaire en Chi Nei Tsang® 2.

Vous avez alors entre 6 mois et 2 ans pour faire vos cas d'étude.

2. FAIRE VOS CAS D'ÉTUDES

Constituer un dossier de certification à partir d'une pratique du Chi Nei Tsang® de 70 massages (soit 14 personnes avec une série de 5 massages par personne...).

3. REFAIRE LE STAGE DE CHI NEI TSANG® 2 UNE SECONDE FOIS

Effectuer à nouveau le stage de Chi Nei Tsang® 2 effectué précédemment pour peaufiner vos techniques et votre pratique. Votre compréhension du Chi Nei Tsang® 2 se clarifie et s'affirme



pendant ce deuxième stage. En général, on voit ce deuxième stage totalement différemment de la première fois.

4. SE FAIRE CERTIFIER EN TANT QUE PRATICIEN EN CHI NEI TSANG® 2:

- Remettre vos cas d'études à votre examinateur pour validation. L'examineur doit être reconnu comme instructeur principal en Chi Nei Tsang® 2 (instructor senior en CNTS 2) vérifier sur le site internationale <https://www.universaltaoinstructors.com/> si la personne est vraiment reconnue comme enseignante principale en Chi Nei Tsang® 2)
- Effectuer un massage sur l'examineur à l'occasion de ce deuxième stage qui évaluera votre pratique. C'est un cours particulier qui peut se terminer par une certification si le professeur constate que vous maîtrisez les techniques enseignées.
- Coût de l'examen 80 euros +25 euros de frais administratif

Olivier Barré est instructeur principal en Chi Nei Tsang® 1, 2 et 3.

A l'issue de ces modalités, un certificat de Praticien en Chi Nei Tsang® II de l'Universal Healing Tao de Maître Mantak Chia validé par le gouvernement thaïlandais vous sera délivré. Il sera signé par Maître Mantak Chia et Olivier Barré.

III. DEVENIR PRATICIEN CERTIFIE EN CHI NEI TSANG® III

PRÉREQUIS: avoir suivi un stage en Chi Nei Tsang® 1

1. DEVENIR STAGIAIRE EN CHI NEI TSANG® 3

Effectuer un 1er stage de Chi Nei Tsang® III avec un enseignant habilité (vérifier sur le site internationale <https://www.universaltaoinstructors.com/> si la personne est vraiment reconnue comme enseignante en Chi Nei Tsang® III). A la fin de ce premier stage vous aurez un certificat de participation qui vous reconnaîtra comme stagiaire en Chi Nei Tsang® 3. Vous avez alors entre 6 mois et 2 ans pour faire vos cas d'étude.

2. FAIRE VOS CAS D'ETUDES

Constituer un dossier de certification à partir d'une pratique du Chi Nei Tsang® de 30 massages (soit 6 personnes avec une série de 5 massages par personne...).

3. REFAIRE LE STAGE DE CHI NEI TSANG® 3 UNE SECONDE FOIS

Effectuer à nouveau le stage de Chi Nei Tsang® 3 effectué précédemment pour peaufiner vos techniques et votre pratique. Votre compréhension du Chi Nei Tsang® 3 se clarifie et s'affirme pendant ce deuxième stage. En général, on voit ce deuxième stage totalement différemment de la première fois.



4. SE FAIRE CERTIFIER EN TANT QUE PRATICIEN EN CHI NEI TSANG® 3:

- Remettre vos cas d'études à votre examinateur pour validation. L'examineur doit être reconnu comme instructeur principal en Chi Nei Tsang® 3 (instructor senior en CNTS 3) vérifier sur le site internationale <https://www.universaltaoinstructors.com/> si la personne est vraiment reconnue comme enseignante principale en Chi Nei Tsang® 3)
- Effectuer un massage sur l'examineur à l'occasion de ce deuxième stage qui évaluera votre pratique. C'est un cours particulier qui peut se terminer par une certification si le professeur constate que vous maîtrisez les techniques enseignées.
- Coût de l'examen 80 euros +25 euros de frais administratif

Olivier Barré est instructeur principal en Chi Nei Tsang® 1, 2 et 3. Xavier Bouhier est instructeur en Chi Nei Tsang® 1 et 3

A l'issue de ces modalités, un certificat de Praticien en Chi Nei Tsang® ® III de l'Universal Healing Tao de Maître Mantak Chia validé par le gouvernement thaïlandais vous sera délivré. Il sera signé par Maître Mantak Chia et Olivier Barré.